Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit à l'homme de se teindre au safran.

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit à l'homme de se teindre au safran. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit à l'homme de teindre son corps ou ses vêtements au safran. Cela faisait partie du parfum des femmes et il l'a interdit afin d'empêcher que les hommes ressemblent à celles-ci.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6373

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee